

Madame, Monsieur,

Suite à de nombreuses erreurs constatées dans les bacs jaunes réservés aux emballages recyclables qui occasionnent :

- **Des blocages de machines de tri**
- **Des surcharges de travail au centre de tri**
- **Des transports supplémentaires afin d'évacuer les déchets non recyclables**
- **30% de nos bacs d'emballages recyclables sont refusés par le centre de tri ce qui engendre un surcoût important.**

**Des contrôles de bacs seront régulièrement effectués lors des prochaines collectes.**

C'est pourquoi nous vous invitons à prendre connaissance des informations indiquées sur ce document afin de ne pas avoir la désagréable surprise que votre bac jaune ne soit pas collecté.

Merci de votre compréhension.

**Daniel POTEAU**

Vice-président en charge de la valorisation des déchets de la Communauté d'agglomération de Cambrai.

**TRIER C'EST FACILE !**  
*Seuls les emballages se recyclent*

**Si votre bac  
n'est pas conforme,  
il ne sera pas ramassé !**



**DÉCHETS A NE PAS METTRE DANS LE BAC JAUNE**



Couches



Pots de Peinture



Tuyau d'arrosage



Piles/batteries



Ampoules



Epluchures



Restes alimentaires



Vaisselle



Jouets



Cassettes



Produits dangereux



Déchets verts



Polystyrène  
non-alimentaire



Cintres



Serviettes en papier



Sacs poubelle



Textiles



# COMMENT TRIER

## EMBALLAGES & PAPIERS



DÉPOSER  
EN VRAC  
DANS LE BAC



### EXEMPLES D'EMBALLAGES

**A TRIER**

#### EN PLASTIQUE

Bouteilles, flacons, barquettes, sachets, poches, pots, boîtes, blisters et tous les films.

#### EN CARTON ET PAPIER

Briques, cartonnettes, magazines, emballages en carton.

#### EN MÉTAL ET ALUMINIUM

Barquettes, boîtes, capsules bougies chauffe plat, bouchons couronne, bouchons collerettes, couvercles, capsules de café, opercules.

Plaquettes vides de médicaments.

Tubes de crème.

Emballages métal même les petits.

**1**

C'est un emballage ?  
Dans le bac de tri !

Attention : seuls les emballages se trient, pas les objets ou la vaisselle (jouets, vêtements, cassettes vidéo)

**2**

Inutile de le laver,  
il suffit de bien le vider

**3**

Déposez vos emballages  
en vrac dans le bac  
ou le sac jaune

## LES INTERDITS



● Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres

● Les sacs poubelle noirs, vides ou pleins

## VERRE



### EXEMPLES DE CONTENANTS

**A TRIER**

POTS, BOCAUX  
ET BOUTEILLES EN VERRE  
NON CASSÉS



## AUTRES



### EXEMPLES DE DÉCHETS

**A JETER**

#### LES NON VALORISABLES

Vaisselle en verre ou en porcelaine, jouets et objets cassés, litière, pansements, rasoirs jetables, lingettes... Restes alimentaires (si vous ne pouvez pas composter)



Vous êtes nouveau dans votre Commune,  
votre composition familiale a changé ou votre bac est cassé ?

☎ 03 27 72 40 00

En cas de vol : Remplir une déclaration de vol au commissariat et la transmettre à la CAC  
14 rue neuve - BP 375 - 59407 Cambrai Cedex